

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Arrêté du 10 mars 2011 portant dissolution du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Rennes (Ille-et-Vilaine) et création corrélative du détachement atelier automobile police nationale de Rennes (Ille-et-Vilaine)

NOR : IO CJ1105771A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,
Vu le code de la défense, partie réglementaire, III,

Arrête :

Article 1^{er}

Le centre de soutien automobile de la gendarmerie de Rennes (Ille-et-Vilaine) est dissous à compter du 1^{er} juillet 2011. Corrélativement, le détachement atelier automobile police nationale de Rennes (Ille-et-Vilaine) est créé à la même date.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 mars 2011.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie nationale,
L. MULLER